Commune de Gros-Réderching

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 30 avril 2025

Sous la Présidence de Monsieur Norbert DOR, Maire

Monsieur le Maire demande le rajout du point suivant à l'ordre du jour :

- Encaissement de chèque

Le conseil municipal accepte le rajout de ce point à l'ordre du jour.

Délibération n° 21/2025 : Attribution du lot pour le marché d'aménagement d'un espace de convivialité, de jeux et de rencontres

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'un avis d'appel public à la concurrence a été lancé le pour un marché de travaux en procédure adaptée pour l'aménagement d'un espace de convivialité, de jeux et de rencontres.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 24 avril 2025 et a examiné les offres selon les critères définis, à savoir prix 60% et valeur technique 40%.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les propositions reçues et celle retenue par la commission d'appel d'offres pour le lot TERRASSEMENT – VRD – JEUX ET AGRES :

- Lot unique TERRASSEMENT – VRD – JEUX ET AGRES

 - Société GREBIL à Goetzenbruck

Base (agrès structure bois + sol souple)	159 587,00 € HT
Variante 1 (agrès structure bois + sol copeaux bois)	147 917,00 € HT
Variante 2 (agrès structure métallique + sol souple)	145 587,00 € HT
Variante 3 (agrès structure métallique + sol copeaux bois)	133 917,00 € HT

 - Société IRION à Sarre-Union

Base (agrès structure bois + sol souple)	174 313,40 € HT
Variante 1 (agrès structure bois + sol copeaux bois)	*non chiffré*
Variante 2 (agrès structure métallique + sol souple)	165 303,40 € HT
Variante 3 (agrès structure métallique + sol copeaux bois)	*non chiffré*

 - Société SATD à Russ

Base (agrès structure bois + sol souple)	209 884,00 € HT
Variante 1 (agrès structure bois + sol copeaux bois)	205 270,00 € HT
Variante 2 (agrès structure métallique + sol souple)	178 063,00 € HT

Variante 3 (agrès structure métallique + sol copeaux bois) 173 449,00 € HT

Madame Valérie LENHARD ne prend pas part au débat et sort de la salle.

La commission d'appel d'offres propose de retenir la variante 3 de la société GREBIL de Goetzenbruck (agrès en structure métallique et panneau composite et sol en copeaux de bois) pour un montant de 133 917,00 € HT.

Après délibération, le conseil municipal approuve, à l'unanimité soit 9 voix pour, la proposition faite par la commission d'appel d'offres et autorise le Maire à signer les marchés avec les entreprises retenues ainsi que toutes pièces s'y rattachant.

Délibération n° 22/2025 : Encaissement de chèque

Les assurances GROUPAMA GRAND EST SIGMA à Schiltigheim propose le versement de la somme de 1 093,96 € en règlement de la régularisation de l'année 2024 et 2025 du contrat flotte de la commune.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette somme et autorise le Maire à procéder à l'encaissement de ce chèque pour le compte de la commune.

Le 2 mai 2025.

La secrétaire de séance,
SCHWARTZ Nathalie

Le Maire,
Norbert DOR

MAIRIE DE GROS-REDERCHING
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
57410